

Alternance entreprise en 3A

Wiki alternance entreprise: <https://wiki.centrale-med.fr/alternance/wiki:alte>

Guillaume Graton

Maeva Gardavois

Anne-Sabine Grosjean

Alexandra Navarro

guillaume.graton@centrale-med.fr

bip@centrale-med.fr

Pourquoi faire une alternance entreprise en 3A ?

- Une immersion plus précoce dans l'entreprise
- La possibilité d'allier formation théorique et mise en pratique
- Une acquisition des compétences spécifiques aux métiers exercés (méthodes, logiciels, outils, aspects scientifiques)
- Une expérience professionnelle de 1 an valorisable sur le CV
- Une plus grande chance d'embauche en CDI à l'issue du contrat
- Un salaire pendant 1 an
- L'exonération des droits d'inscription à l'École
- Quelques trimestres supplémentaires de cotisation retraite

Qui peut postuler ?

Conditions d'entrée dans l'alternance entreprise :

- Être admis en 3A
 - Avoir effectué **impérativement** sa mobilité internationale en 2A
 - Signature du contrat à partir de début juin pour un démarrage du contrat le jour de la rentrée 3A (01/09/2025)
 - Signature d'un engagement à se réinscrire en cas de crédits SMA non validés à rattraper après votre TFE
- ➔ **La signature d'un contrat vous engage envers votre employeur et envers l'école, cela se traduit par un comportement sérieux, responsable et respectueux.**

Contrats, durée et aide

- Uniquement sous contrats de professionnalisation

→ **CAPACITÉ D'ACCUEIL = 35 CPRO**

→ **DATE LIMITE DE CANDIDATURE = 31/05/2025**

(Au-delà du 31/05 ou si la capacité d'accueil est atteinte avant cette date, aucune demande de signature ne sera acceptée, premier arrivé premier servi)

- Exception pour les contrats signés avec des organismes publics et EPIC (dans ce cas particulier contrats d'apprentissage)
- Durée du contrat : 13 mois (jusqu'au 30/09/2026)
- Dès que le contrat est signé, vous devenez **salarié.e** !

Scolarité

- Toutes les options 3A vous sont ouvertes, **en cohérence** avec vos missions au sein de l'entreprise
- Vous êtes complètement intégrés à la promo
- Vous suivez **tous les enseignements** comme les autres élèves 3A (TC, langues, option, projets, conférences ...) **à l'exception de la filière métier** (semaines en entreprise) qui est remplacée pour les alternants entreprise par l'UE spécifique « Compétence en alternance – CEA5 »
- Master en parallèle autorisé, mais **ATTENTION** : vous demande plus de travail, les EDT ne doivent pas se chevaucher, les exigences du master doivent être compatibles avec l'alternance
 - > *une fiche d'accord devra être signée par votre tuteur entreprise et par votre Responsable d'Option*
- Congés payés et RTT à prendre pendant vos périodes entreprise

CALENDRIER D'ALTERNANCE SUR 1 AN
INGENIEUR ECOLE CENTRALE DE MARSEILLE

LEGENDE	
1	jour férié
1	weekend
1	jour en formation à Centrale
1	jour en entreprise
1	jour d'examen

Nombre d'heures de la formation : 500

2024 / 2025

CONTRAT DE
PROFESSIONNALISATION

PROMO ENTRANTE 2022



Septembre 2024 100 h							Octobre 2024 95 h							Novembre 2024 65 h									
L	Ma	Me	J	V	S	D	L	Ma	Me	J	V	S	D	L	Ma	Me	J	V	S	D			
35						1	40	1	2	3	4	5	6	44				1	2	3			
36	2	3	4	5	6	7	8	41	7	8	9	10	11	12	13	45	4	5	6	7	8	9	10
37	9	10	11	12	13	14	15	42	14	15	16	17	18	19	20	46	11	12	13	14	15	16	17
38	16	17	18	19	20	21	22	43	21	22	23	24	25	26	27	47	18	19	20	21	22	23	24
39	23	24	25	26	27	28	29	44	28	29	30	31	48	25	26	27	28	29	30				
40	30																						

Décembre 2024 48 h							Janvier 2025 72 h							Février 2025 48 h									
L	Ma	Me	J	V	S	D	L	Ma	Me	J	V	S	D	L	Ma	Me	J	V	S	D			
48						1	1							5									
49	2	3	4	5	6	7	8	2	6	7	8	9	10	11	12	6	3	4	5	6	7	8	9
50	9	10	11	12	13	14	15	3	13	14	15	16	17	18	19	7	10	11	12	13	14	15	16
51	16	17	18	19	20	21	22	4	20	21	22	23	24	25	26	8	17	18	19	20	21	22	23
52	23	24	25	26	27	28	29	5	27	28	29	30	31	9	24	25	26	27	28				
1	30	31																					

Mars 2025 72 h							Avril 2025 -							Mai 2025 -									
L	Ma	Me	J	V	S	D	L	Ma	Me	J	V	S	D	L	Ma	Me	J	V	S	D			
9						1	2	14	1	2	3	4	5	6	18				1	2	3	4	
10	3	4	5	6	7	8	9	15	7	8	9	10	11	12	13	19	5	6	7	8	9	10	11
11	10	11	12	13	14	15	16	16	14	15	16	17	18	19	20	20	12	13	14	15	16	17	18
12	17	18	19	20	21	22	23	17	21	22	23	24	25	26	27	21	19	20	21	22	23	24	25
13	24	25	26	27	28	29	30	18	28	29	30	22	26	27	28	29	30	31					
14	31																						

Juin 2025 -							Juillet 2025 -							Août 2025 -									
L	Ma	Me	J	V	S	D	L	Ma	Me	J	V	S	D	L	Ma	Me	J	V	S	D			
22						1	27	1	2	3	4	5	6	31				1	2	3			
23	2	3	4	5	6	7	8	28	7	8	9	10	11	12	13	32	4	5	6	7	8	9	10
24	9	10	11	12	13	14	15	29	14	15	16	17	18	19	20	33	11	12	13	14	15	16	17
25	16	17	18	19	20	21	22	30	21	22	23	24	25	26	27	34	18	19	20	21	22	23	24
26	23	24	25	26	27	28	29	31	28	29	30	31	35	25	26	27	28	29	30	31			
27	30																						

Septembre 2025 -							
L	Ma	Me	J	V	S	D	
36	1	2	3	4	5	6	7
37	8	9	10	11	12	13	14
38	15	16	17	18	19	20	21
39	22	23	24	25	26	27	28
40	29	30					

* Des épreuves de rattrapage peuvent être organisées exceptionnellement sur des périodes en entreprises

/\ Les congés annuels sont pris sur les périodes en entreprise

Date de jury : 30/09/2025

Date de mise à jour : 15/05/2024

3A

Calendrier d'alternance

Le calendrier d'alternance 2025/2026 sera disponible sur le wiki au cours du mois de mai.

(<https://wiki.centrale-med.fr/alternance/wiki:cal>)



Organisation et Contraintes

Votre présence en cours est OBLIGATOIRE et CONTRÔLÉE

- Chaque heure planifiée (cours, TD, conférence, visite, projet ...) fait l'objet d'un **émargement obligatoire**. Les absences sont remontées à l'employeur.
- Toute absence non justifiée est considérée comme un abandon de poste et est signalée à l'entreprise. Elle peut faire l'objet d'une **retenue sur salaire**.
- Les seules justifications possibles sont celles acceptées par le **code du travail** (maladie avec arrêt de travail fourni dans les 48h, accident du travail déclaré, décès d'un proche, convocation à un examen).
- **IMPORTANT** : en cas de manquement d'assiduité, la **validation** des UEs Compétences en Alternance et Compétences en Entreprise sera **compromise**.

Comment trouver une offre?

Par vous-même

- **Les offres en ligne sur les sites des entreprises**
 - Les offres sont souvent présentées comme des offres d'alternance sur 1 à 3 ans, ne pas hésiter à postuler en précisant bien la durée de 1 an
 - Tous les grands groupes recherchent énormément d'alternants
 - N'hésitez pas à vous éloigner de Marseille, certains grands groupes aident à la mobilité

- N'hésitez pas à nous contacter pour les informations administratives et financières

Comment trouver une offre?

Les offres proposées via le site de l'École

- Des offres d'alternance mises en ligne sur le site de l'école (les durées de 1 à 3 ans sont souvent à titre indicatif, les entreprises s'adaptant à notre rythme d'alternance)

<https://stages-emplois.centrale-med.fr/node>

➡ Cherchez dès maintenant, contactez le BIP au plus tôt et obligatoirement avant le 31/05, pour la signature du contrat en juin et un démarrage en septembre !

Afin de vous assurer une place parmi les 35 ouvertes, il sera nécessaire de fournir au BIP une promesse d'embauche sous contrat de professionnalisation ainsi que la fiche de poste, pour validation des missions par M. Graton.

Des questions, un contrat trouvé avec une entreprise ?

Contactez-nous

Guillaume Graton
Responsable Alternance en Entreprise
guillaume.graton@centrale-med.fr

Maeva Gardavoire, Anne-Sabine Grosjean et Alexandra Navarro
Bureau Immersion Professionnelle
bip@centrale-med.fr